

**Éléments de réflexion prévus pour la
Conférence des Présidents du CESER
Auvergne-Rhône-Alpes, note non
communiquée à la demande de la
Présidence du CESER**

**Jean-Marc GUILHOT
Délégation CFDT au CESER
Président de la
Conférence des Présidents**

29 juin 2020

L'Europe a rendez-vous avec son histoire

Le PIB corrigé des variations saisonnières a diminué au 1^{er} trimestre 2020 de 3,6% dans la zone euro et de 3,2% dans l'UE par rapport au trimestre précédent¹. Ce sont les plus importants reculs depuis le début des séries dites temporelles en 1995.

L'Irlande, la Bulgarie, la Roumanie ainsi que la Suède affichent encore une croissance positive, mais dans tous les autres États membres le PIB a diminué. Les baisses les plus fortes sont en France et en Italie (-5,3% chacune) ainsi qu'en Espagne et en Slovaquie (-5,2% chacune)².

L'Institut syndical européen ETUI estime que plus de 42 millions d'emplois en Europe sont en jeu.³

La présidente de la Commission européenne⁴ avait proposé un nouveau dispositif d'investissements pour renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe.⁵

On apprenait le 9 juin qu'un nouveau programme européen⁶ serait lancé pour renforcer les systèmes de santé de l'UE et répondre plus efficacement aux crises telles que la pandémie de la Covid-19 avec trois priorités : protéger les citoyens face aux graves crises sanitaires transfrontalières, améliorer l'accès aux médicaments et renforcer les systèmes de santé. Il faut rappeler que le Parlement européen avait demandé le 17 avril la création d'un budget spécifique pour soutenir les systèmes de santé nationaux.

La Commission européenne propose d'investir 9,4 milliards d'€ via le prochain budget à long terme dans le programme « UE pour la santé », une somme 23 fois supérieure au montant alloué à la santé pour la période 2014-2020. Le programme devrait être lancé le 1er janvier 2021⁷.

➤ Des mesures d'une ampleur jamais atteinte

L'ampleur de la récession attendue a bousculé, voire balayé, les tabous les plus intouchables jusque-là comme l'a montré la suspension des règles du Pacte de stabilité proposée par la Commission, l'émission de « corona-obligations » ou l'activation des prêts aux États du Mécanisme européen de

¹ selon l'estimation publiée par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, cf <https://ec.europa.eu/eurostat/documents>

² Parmi les États membres pour lesquels les données pour le 1^{er} trimestre 2020 sont disponibles.

³ L'Info rapide de la CFDT du 17 juin 2020 « Mobilisation européenne le 18 juin pour une relance durable contre la crise et le chômage » ajoute qu'en un mois, les pays de l'Union européenne ont enregistré plus 400.000 nouveaux chômeurs.

⁴ L'allemande Ursula von der Leyen

⁵ Un « mécanisme d'investissement stratégique » permettant d'« aider à investir dans les chaînes de valeur essentielles à notre future résilience et à notre autonomie stratégique, comme le secteur pharmaceutique », selon *ladepeche.fr* du 11/06/2020 dans un article intitulé « Coronavirus : l'Europe veut se prémunir des futures pandémies ».

⁶ Baptisé « UE pour la santé ». Il fait partie du plan de relance « Next Generation EU » présenté par Ursula von der Leyen, le 27 mai lors d'une session plénière du Parlement.

⁷ *ladepeche.fr*, 11/06/2020 déjà cité.

stabilité, dont les contreparties seraient oubliées. Ces décisions auront constituées autant d'avancées sans doute indispensables.

Mais elles auront aussi reposé la question originelle de la mise en place d'un pilier politique au sein des institutions communautaires qui, depuis la création de la zone monétaire, fait défaut au projet européen.⁸

L'impact de la crise sur l'Europe, de l'aveu même de la présidente de la Commission, a, dans un 1^{er} temps, quelque peu été sous-estimé par les politiques, « ce qui peut expliquer en partie le retard pour apporter une réponse européenne coordonnée. L'aggravation de la situation en Italie et la multiplication des cas en Europe a accéléré les choses. »⁹

Une panoplie d'outils a été déployée, dès début mars, pour faire face aux conséquences de la pandémie. Sans être exhaustif, rappelons parmi ces mesures, la mise en place par la Commission européenne d'un fonds de 37 milliards d'€ élargissant le périmètre d'intervention du fonds de solidarité de l'UE aux urgences sanitaires¹⁰ et l'assouplissement de l'application des règles communautaires sur les déficits budgétaires et les aides d'État.

Parmi les mesures prises de son côté par la Banque centrale européenne, rappelons l'enveloppe de 120 milliards d'€ de rachat d'obligations¹¹, l'assouplissement des conditions d'accès au crédit¹² et, une semaine plus tard, un nouveau programme d'achats d'urgence face à la pandémie¹³, doté d'une enveloppe totale de 750 milliards d'€ jusqu'à la fin de l'année, qui s'ajoute aux 120 milliards décidés le 12 mars. Cela représente, globalement, 7,3 % du PIB de la zone euro.

Autrement dit, les 750 milliards d'€ d'aide aux États-membres apporté par ce plan de relance baptisé Next Generation EU, viennent « en complément à un budget européen renforcé pour la période 2021-2027, notamment par la mise en place de ressources propres à l'UE, grâce à une taxation des entreprises du numérique et des émissions de carbone, en ajustant aux frontières les émissions non taxées dans les pays d'origine »¹⁴.

La Commission estime que ses nouvelles ressources permettraient de rembourser l'emprunt et ses intérêts. Dans ce cas, le saut vers une mutualisation de la dette serait accompagné d'une avancée vers une fiscalité européenne permettant d'abonder le budget communautaire en réduisant la dépendance envers les États membres.¹⁵

De son côté, l'économiste Gaël Giraud renchérit, estimant que « si cette dette est remboursée par une augmentation de la contribution des pays membres au budget européen, on n'aura rien gagné »¹⁶. C'est pour lui l'occasion de mettre en place une taxe carbone aux frontières de la zone

⁸ Analyse reprise par l'économiste Gaël Giraud, Reporterre, 24 mars 2020

⁹ Circulaire Cfdt, 9 juin 2020

¹⁰ Afin de limiter l'impact de la pandémie sur les économies des pays membres.

¹¹ Notamment des dettes d'entreprises pour permettre aux banques détentrices de ces obligations de continuer de prêter de l'argent aux ménages et aux entreprises.

¹² Notamment pour les petites et moyennes entreprises en augmentant les prêts ciblés aux banques.

¹³ « Programme d'achat d'actifs d'urgence en cas de pandémie »

¹⁴ Info rapide de la CFDT du 17 juin 2020, déjà citée.

¹⁵ Fondation Robert Schuman, « *Plan de relance de la Commission européenne Les clés pour comprendre - 27 mai 2020* » La fondation décrit ainsi le dispositif : « Les 750 milliards € du plan de relance s'ajoutent à une proposition de CFP de 1 100 milliards €, aux 100 milliards € du mécanisme SURE pour le chômage partiel, à la ligne de crédit de 240 milliards du Mécanisme européen de stabilité (MES) pour faire face à la crise sanitaire, aux 200 milliards de crédits disponibles à travers la Banque européenne d'investissement (BEI), et aux 1 000 milliards que la Banque centrale européenne (BCE) prévoit de dépenser d'ici à la fin de l'année pour soutenir l'économie. Si l'on prend en compte les mesures de soutien à l'économie décidées par les États membres, désormais supérieures à 3 000 milliards €, c'est près de 6 400 milliards € que l'Union aura décidé de mobiliser pour affronter la crise. »

¹⁶ Il ajoute sur www.publicsenat.fr le 27 juin 2020 « Car les pays membres devront eux-mêmes s'endetter pour la payer. Cela n'aurait pas de sens. La dette communautaire doit être financée par une nouvelle ressource fiscale. » Il cite les 3 mesures prioritaires à ses yeux : la 1^{ère} est la rénovation thermique des bâtiments, publics et privés, la 2^{ème} est la généralisation de l'expérience Territoires zéro chômeur, et la 3^{ème} : l'annulation des dettes publiques au bilan de la

euro, de rediscute d'une taxe sur les transactions financières, ou encore de penser à une taxe sur les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft).

Enfin, le 4 juin, la BCE a augmenté de 600 milliards d'€ son enveloppe d'achat de dette, qui s'ajoutent donc aux 750 milliards annoncés à la mi-mars et prolonge son programme jusqu'à mi-2021, il était initialement prévu jusqu'à fin 2020¹⁷.

La Banque européenne d'investissement a pour sa part proposé un plan qui mobilisera jusqu'à 40 milliards d'€ de financements avec la mise en place de prêts-relais et des suspensions de remboursement de crédits¹⁸.

L'aide apportée aux Etats dans le financement de leurs politiques avait connu une première avancée grâce au commissaire luxembourgeois à l'Emploi et aux Droits sociaux Nicolas Schmit, en charge du Travail, qui a mis en place un système de réassurance chômage sur le plan européen. Ce mécanisme de réassurance consiste à créer un fonds européen qui soutiendrait les régimes d'assurance chômage nationaux, en cas de crise grave et de hausse du nombre de demandeurs d'emploi. Les financements européens seraient directement versés aux systèmes nationaux d'assurance chômage¹⁹.

D'où l'annonce, le 1^{er} avril, par la présidente Von der Leyen, de la création de cet instrument anticrise appelé SURE²⁰. Aussi, cette initiative SURE, dotée de 100 milliards d'€, a-t-elle été lancée pour soutenir le chômage partiel dans les États-membres les plus touchés par l'épidémie²¹.

Ajoutons enfin l'initiative franco-allemande présentée par le Président français et la Chancelière allemande le 18 mai, qui portait le projet d'un plan de relance de 500 milliards d'€ d'emprunt garanti solidairement par les États-membres de l'UE.

➤ Des fractures récurrentes

Par cette initiative, le couple franco-allemand envoie deux signaux :

- Il montre sa volonté de faire franchir à l'UE l'étape décisive d'un emprunt commun destiné aux pays qui en ont le plus besoin ;
- Il donne en même temps le sentiment de vouloir agir pour que l'UE relève les défis face auxquels elle se trouve : la volonté commune d'une Europe de la santé, le soutien à une taxation équitable de l'économie numérique, la fixation d'un prix minimum du carbone, et la convergence sociale, notamment par l'établissement de salaires minimum.

Banque centrale européenne. Celle-ci détient aujourd'hui environ 2 400 milliards € de dettes publiques des pays membres, ce qui permettrait à la France de dégager des marges de financement de la transition écologique

¹⁷ Circulaire Cfdt, 9 juin 2020, déjà citée.

¹⁸ Dont des programmes de garantie pour les banques (20 milliards d'€), des liquidités destinées à soutenir les fonds de roulement des PME et des Entreprises de taille intermédiaire (10 milliards d'€) et des programmes d'acquisition d'actifs pour permettre aux banques de transférer le risque sur des portefeuilles de prêts destinés à des PME (10 milliards d'€).

¹⁹ Pour Xavier Ragot, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et directeur de recherche au CNRS, "*la cohérence de cette proposition avec 'le' politique européen repose sur sa compatibilité avec l'hétérogénéité des systèmes nationaux*". Il s'agit donc d'un mécanisme qui n'intervient qu'en cas de crise grave, en complément des mécanismes d'assurance chômage nationaux, sans les harmoniser ni les centraliser.

²⁰ "*support to mitigate unemployment risks in emergency*", ou, en français, "soutien pour atténuer les risques de chômage en cas d'urgence".

²¹ Il faut noter que, outre l'appel aux États-membres de mettre en place de toute urgence des mesures pour le chômage partiel et les mécanismes d'indemnisation des revenus, couvrant tous les travailleurs sans restriction, la CES avait appelé la Commission européenne à la création d'urgence d'un régime européen de réassurance chômage, afin de permettre la mise en place de mesures accessibles dans tous les États-membres.

On voit ainsi que l'ampleur de la récession a généré des réponses d'ampleur inégale. A tel point que, début mai, la Cour constitutionnelle allemande a estimé contraire à la Constitution allemande la politique de la BCE qui, pour éviter un effondrement économique et une récession sans précédent, injecte des centaines de milliards par le biais de rachat d'obligations d'Etat. Cette affaire aura eu des allures de séisme politique pouvant menacer l'édifice européen, puisqu'il s'agissait d'un défi lancé par une juridiction nationale à la primauté des règles européennes. En réponse, Ursula Von der Leyen, envisage de poursuivre l'Allemagne, son pays, devant la Cour de justice européenne, afin de restaurer la primauté de l'Union sur ses Etats-membres.

Ce fonds serait donc financé par des emprunts de la Commission européenne sur les marchés, "au nom de l'Union Européenne". Une fois collecté, cet argent serait ensuite reversé en "dépenses budgétaires" aux pays européens et "aux secteurs et régions les plus touchés" par la crise. Et ces sommes ne seront pas remboursées "par ceux qui utiliseront cet argent", a assuré Emmanuel Macron. En cela, il ne s'agit donc pas de "prêts", mais de "dotations" directes aux pays les plus touchés.

S'il était adopté, un tel plan constituerait un pas inédit vers une mutualisation de la dette au niveau européen. Il y aura bien, pour la première fois dans l'histoire européenne, de la dette commune, levée pour financer des dépenses directes dans les États membres

La Commission européenne propose ainsi un fonds de relance de 750 milliards € (...), ajouté aux autres instruments de relance, est "un tournant européen pour faire face à une crise sans précédent". Sur un total de 750 milliards d'€, 173 milliards d'euros seraient débloqués pour l'Italie (82 milliards d'euros d'aides directes et 91 milliards sous forme de prêts). L'Espagne se verrait offrir elle 140 milliards (77 milliards d'aides directes et 63 milliards sous forme de prêts).²²

Ce plan a souligné les lignes de fracture toujours vivaces entre les États membres. « Les États dits "frugaux", comme l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède, réticents à l'idée de simples transferts budgétaires vers des États membres, préfèrent l'option de prêts (remboursables) aux États les plus touchés. (...) »

Cet instrument de relance sera adossé au projet de budget 2021-2027 de l'UE – connu sous le nom de cadre financier pluriannuel – d'environ 1 000 milliards d'euros. »

« Alors que le plan suscite la réticence de quelques États membres dont les Pays-Bas, le Danemark, l'Autriche et la Suède, Ursula von der Leyen a expliqué que la Commission comptait lever 750 milliards d'euros sur les marchés financiers au nom de l'UE, total sur lequel "500 milliards seront distribués sous forme de subventions et 250 milliards sous forme de prêts aux États membres". »

L'Europe se trouve bel et bien à un moment décisif de son histoire.

➤ Une redéfinition indispensable du projet européen

On l'a vu, c'est un moment clé pour l'Europe, qui va probablement redéfinir de fait le projet européen. L'Europe sera-t-elle un simple échelon de gestion d'un certain nombre de facilités au niveau supranational ou sera-t-elle l'embryon d'une communauté plus forte, d'un espace qui aura aussi une dimension démocratique ?²³

On a par moment le sentiment d'un large consensus puisque l'économiste néo-libérale Hélène Rey confirme que « seule la solidarité entre Etats nous sauvera d'une crise majeure », ajoutant que « pour l'instant, les réponses de la BCE et les mesures de stimulus budgétaire afin de soutenir les

²² france24.com, 27/05/2020 « Covid-19 : la Commission européenne propose un fonds de relance de 750 milliards d'euros ».

²³ Question judicieusement posée par Pierre Rosanvallon, le 25 avril sur CFDT.fr

entreprises sont les bonnes. (...) Mais si la crise sanitaire dure, seule l'union entre partenaires de la zone euro nous permettra d'éviter le pire. »²⁴

Au-delà de ces constats, nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour que le green deal et la transformation en profondeur de nos modèles de production et de consommation deviennent cette fois une réalité. Pour réaliser ces transitions, on pourra soit utiliser le recours à la dette comme tous les Etats l'ont toujours pratiqué, soit la mobilisation de nouvelles recettes. La question des grandes entreprises et des multinationales susceptibles d'échapper à l'impôt grâce à de complexes montages juridiques, celle de l'évasion (voire de fraude) fiscale et de leur véritable contrôle reviennent avec force pour participer à la couverture de ces dépenses de transition. Ce débat (somme toute récurrent) devra sans doute être ré-ouvert au moment de la redéfinition du projet européen, en parallèle de la question du veto des pays qui sont aujourd'hui souvent les premiers bénéficiaires des processus d'évasion fiscale des grands groupes internationaux.

L'Europe a aujourd'hui une monnaie mais pas de véritable budget. Elle n'emprunte pas. Dans une situation où l'on a, à la fois, un ralentissement de la production et une crise des finances publiques qui touche toutes les strates territoriales publiques de tous les pays de l'union, la question de l'union économique et monétaire se posera inévitablement : est-il logique que l'Europe ne puisse pas avoir sa propre logique d'investissement ?

D'où le questionnement pertinent de l'économiste Gaël Giraud quant au fait d'autoriser un financement direct de la puissance publique par la Banque Centrale Européenne (et ses annexes que sont les Banques Centrales nationales).²⁵

➤ Une réappropriation de la question des souverainetés

Un article de presse²⁶ expliquait récemment que le Fonds proposé par le couple franco-allemand serait historique sur deux points. Par ses recettes, puisqu'il est « alimenté par un emprunt de la Commission, garanti par l'ensemble des États. Les économies riches (Allemagne, Pays-Bas) mettraient leur crédit sur les marchés au service de l'ensemble de l'Union.

Et par ses dépenses : les 500 milliards iront aux "secteurs et régions les plus touchés" par la crise sanitaire et économique. Le président français cite en exemple le tourisme en Italie. La nouveauté est que les pays bénéficieront des milliards du Fonds en fonction de leurs difficultés, pas de leur contribution au budget européen. »²⁷

Cette crise semble donc susciter une mobilisation européenne et un vaste phénomène de solidarité, incitant notamment et d'abord à construire une Europe de la santé, dimension aujourd'hui quasi-inexistante. Ce que l'on peut remarquer aujourd'hui, c'est que « l'Europe a une capacité beaucoup plus grande que les Etats pris isolément de coordonner les efforts de recherche, de lancer des marchés publics conjoints pour établir un rapport de force qui soit dans l'intérêt public face aux industries pharmaceutiques, de faire en sorte d'organiser la solidarité dans l'aide entre les différents pays européens. (...) »²⁸

Le risque est grand que cette sortie de crise serve les nationalistes qui sont déjà en scène avec leur discours prêts à l'emploi, ce qui annonce une bataille difficile. Contre cela, Jean Viard estime qu'il faut un projet de souveraineté pensé dans un monde global. Pour lui, il existe quatre souverainetés fondamentales : l'alimentation, la santé (qu'on a oubliée), l'éducation et la sécurité.

²⁴ *lesechos.fr*, 19 mars 2020.

²⁵ Gaël Giraud, Reporterre, 24 mars 2020

²⁶ *www.dna.fr* - 19/05/2020

²⁷ Ce qui a fait dire à Emmanuel Macron que c'était le début d'une "solidarité budgétaire européenne".

²⁸ *Trends-Tendances*, 06/05/20 (magazine économique et financier publié en Belgique francophone), Paul Magnette, président du PS et bourgmestre de Charleroi.

Soit l'Europe se reconstruira autour de ces quatre souverainetés, soit on retournera à des nations (éventuellement démocratiques). L'enjeu sera donc d'intégrer ces souverainetés dans le projet européen.

Ainsi, on ne peut lutter contre le réchauffement climatique par des frontières. Par contre, on pourrait imaginer l'instauration de frontières pour certains biens, notamment immatériels : décider par exemple que la science est du monde de l'universel mais que la fabrication de médicaments est locale, ou que la connaissance est universelle mais que l'éducation des enfants se fait dans la culture qui est celle de leur pays.

Autrement dit, les épidémies, comme les populations, ne connaissent pas de frontières. On voit bien que les patients sont toujours plus mobiles, prêts à aller se faire ailleurs si le remède n'existe pas chez eux. De même, les professionnels de la santé se forment et exercent toujours davantage à l'étranger. Une note de la Fondation Robert Schuman ajoutait même justement que « la révolution numérique et robotique, le développement de l'intelligence artificielle, la collecte et l'analyse des big data nous oblige aussi à changer d'échelle. Tout nous pousse vers davantage de coopération, d'harmonisation, de mise en commun de moyens et de connaissances, donc vers une européanisation de la politique de santé. »²⁹

Le Cercle des économistes a identifié trois types de rareté³⁰ :

- celles de l'environnement et des énergies naturelles (air, eau) ;
- celles, plus anciennes, à caractère souvent cyclique (pétrole, gaz) qui ont un impact fort sur la conjoncture si elles viennent à manquer ;
- celles des médicaments et autres produits de subsistance agro-alimentaire (blé, mil), qui sont devenues des enjeux d'égalité dans le monde et donc de moins en moins acceptables pour beaucoup.

L'enjeu qui apparaît (et réapparaît car cyclique) est celui de la sécurisation des approvisionnements en matières premières

Il faut par conséquent bien définir ce qu'est la souveraineté et quelles sont les protections dont nous avons besoin, avoir une approche européenne de la politique de santé et un renforcement de nos centres de recherche, mettre peut-être en place des stocks stratégiques communs ou encore être en capacité de parler d'une seule voix face à l'industrie pharmaceutique.

➤ **Un nouveau modèle économique mondial³¹ porté par une Europe réinventée et soutenu par des régions plus fortes ?**

La réflexion et les propositions pour bâtir ce nouveau modèle soutenable sont souhaitées par une partie sans cesse croissante des populations. Il prend bien sûr d'une part en considération les exigences d'une plus grande justice fiscale, mettant en avant la concurrence fiscale interne à l'Union européenne qui fait générer pour les Etats une perte importante de moyens budgétaires publics. En effet, lorsque de grands groupes rapatrient leurs bénéfices vers des pays à fiscalité privilégiée, ce sont tous les autres Etats de l'Union qui sont privés, à due concurrence, de ces ressources.

²⁹ Note du 15 juin 2020 Fondation Robert Schuman (Françoise Grossetête) - L'Europe de la santé, du rêve à la réalité ? Cette note posait finalement la question probablement essentielle :

« Doit-on continuer à se tirer une balle dans le pied alors qu'il y a urgence à construire avec tous les partenaires européens la masse critique qui doit permettre à l'Europe d'assurer notre souveraineté sanitaire et scientifique ? »

³⁰ Rapporté par un article de la Fondation Robert Schuman : « Quelle Europe de la supply chain et des approvisionnements ? » paru le 02/06/2020.

³¹ Il s'agit d'un sous-titre emprunté à l'article de la Fondation Robert Schuman : « Quelle Europe de la supply chain et des approvisionnements ? » déjà cité.

Ce modèle pourrait d'autre part être conçu pour que l'Europe complète l'action des Etats, en ayant elle-même une politique d'emprunt et d'investissement qui, par effet de levier, prenne le relais de pouvoirs publics dont les finances publiques sont, dans cette période, lourdement affectées.

« À l'heure du troisième choc énergétique et de l'explosion de la Chine et de l'Inde avec leurs 2,6 milliards d'habitants cumulés et de consommateurs à comportements d'achat évolutifs, une gouvernance économique mondiale, régulatrice devient de plus en plus indispensable. »³²

Ce modèle pourrait enfin avoir l'ambition de réduire les écarts de richesse entre régions au sein de l'Union européenne.³³ Parmi les régions en tête de classement (>190% de la moyenne UE) figurent, outre le Luxembourg, le Sud et l'Est de l'Irlande, la Région de Bruxelles-Capitale, celle de Hambourg ou encore Prague. En queue de classement, on retrouve notamment trois régions bulgares. Ces nouveaux chiffres s'inscrivent dans la continuité des dernières années.

En France, seules la partie « Rhône-Alpes » de la région et l'Ile-de-France dépassent la moyenne communautaire et uniquement l'Ile-de-France est représentée parmi les 20 régions européennes les plus riches. Dans ce contexte, La question du solde des crédits européens non consommés et de leur devenir se pose au CESER d'Auvergne-Rhône-Alpes³⁴.

Rappelons que le PIB régional moyen/habitant est un des critères essentiels pour l'allocation des fonds européens au titre de la politique de cohésion (fonds FEDER et FSE) puisqu'il détermine l'appartenance d'une région NUTS 2³⁵ à l'une des trois catégories de régions (« moins développée », « transition » ou « plus développée ») fixant l'intensité d'aide, et reste le principal critère pris en compte pour le calcul des enveloppes régionales.

Des régions françaises plus fortes seraient sans doute un préalable incontournable de cette ambition de construire un nouveau modèle. Là encore le PIB régional reste un critère fondamental comme le montre la prochaine programmation 2021-2027³⁶ : « toutes les régions françaises – hormis l'Ile-de-France et la partie « Rhône-Alpes » de la région devraient basculer dans la catégorie des régions en transition, conséquence du relèvement du plafond de cette catégorie (de 90% actuellement à 100% de la moyenne UE).

³² idem.

³³ Chaque année, Eurostat publie début mars les dernières statistiques relatives au PIB (produit intérieur brut) moyen par habitant des régions européennes (hors Royaume-Uni).

³⁴ Ainsi, l'état d'avancement des programmes opérationnels FSE et FSI 2014-2020 (réalisé avec Europ'Act) montre les éléments suivants :

PROGRAMMATION ET CERTIFICATION PAR REGION FEDER-FSE-IEJ

Région	Programme opérationnel	Fonds	Crédits européens et cofinancements nationaux (publics et privés)		Crédits européens		
			Maquette financière	Taux de prog.	Maquette financière	Taux de prog.	Taux de certif.
Auvergne-Rhône-Alpes	PO Auvergne	FEDER	359	119%	215	82%	46%
		FSE	47	77%	28	68%	27%
		IEJ	16	296%	12	296%	78%
	PO Rhône-Alpes	FEDER	728	77%	364	62%	27%
		FSE	291	62%	145	62%	30%

ENGAGEMENT ET PAIEMENT PAR REGION FEADER

Région	Programme de développement rural	Maquette FEADER	% de maquette engagé	% de maquette payé
Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	1 286	86%	74%
	Rhône-Alpes	1 135	86%	73%

³⁵ Région statistique équivalant en France aux anciennes Régions administratives d'avant 2016

³⁶ Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ambition Europe - Lettre d'information de la délégation Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles, 1^{er} avril 2020

À noter également que la Région Auvergne-Rhône-Alpes deviendrait ainsi la seule Région française dotée d'un programme opérationnel FEDER/FSE où co-existeraient deux catégories de régions (Auvergne « en transition » et Rhône-Alpes « plus développée »).

L'Europe a sans doute rendez-vous avec son histoire, l'avenir de l'Europe semblant aujourd'hui questionné.

D'abord parce que, probablement, « La crise du Covid-19 a pointé les fragilités de certaines démocraties » pour reprendre les mots de l'immunologiste Philippe Kourilsky³⁷.

Aussi parce que, et nombre d'observateurs l'ont déjà mis en avant, le fait que le coût de la non-Europe est élevé. En effet, combien coûte l'absence d'une politique européenne commune dans la question de la migration et de la défense ? Combien coûte le manque d'investissements dans la recherche ? Combien coûtent, en termes de dumping social, les inégalités entre États et entre régions ?³⁸

³⁷ Le Monde, 27 juin 2020. Professeur émérite au Collège de France, membre de l'Académie des sciences, Philippe Kourilsky a dirigé l'Institut Pasteur de 2000 à 2005 et a fondé une association, Resolis en 2010.

³⁸ Fondation R.Schuman : « Le cadre financier pluriannuel 2021/2027 : être le phare », 15/06/2020